REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE Unité — Dignité — Travail



DISCOURS

DE JON EXCELLENCE PROFESSEUR FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA, PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE, CHEF DE L'ETAT

A

L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE DE LA 26^{EME} CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GLASGOW, 1° NOVEMBRE 2021

- Monsieur le Président ;
- Excellences Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement ;
- Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies ;
- Mesdames et Messieurs ;

La République Centrafricaine, mon pays, est honorée de prendre part à cette rencontre mondiale de dernière chance qui nous permet de prendre conscience de la vulnérabilité de notre environnement et de la nécessité d'adopter des mesures très restrictives pour lutter contre les changements climatiques.

A travers ses gigantesques trésors naturels insuffisamment exploités, mon pays, en dépit des campagnes médiatiques de désinformation dont elle fait l'objet, progresse dans la construction de la paix, de la démocratie et contribue énormément à la réduction des émissions des gaz à effet de serre et à la séquestration des gaz carboniques.

La République Centrafricaine œuvre de concert avec les pays membres de la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC), Institution ambitieuse ayant pour mission la gestion rationnelle et la protection des forêts du Bassin du Congo, deuxième massif forestier de la planète après celui de l'Amazonie, et a pris des engagements fermes dans ses Contributions Déterminées au niveau National.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Les changements climatiques et la pandémie de COVID-19, constituent aujourd'hui les grands défis mondiaux qui ne peuvent être surmontés que dans le cadre du multilatéralisme et d'une solidarité internationale agissante.

La République Centrafricaine souhaite que cette COP 26 intègre, dans ses décisions finales :

- 1- la nécessité pour les pays développés de fournir des ressources financières en soutien à la mise en œuvre effective et efficiente des contributions déterminées au niveau national par les pays en développement;
- 2- l'opérationnalisation de l'objectif global en matière d'adaptation, y compris le développement d'indicateurs visant à l'atteindre, tels que l'amélioration de la capacité d'adaptation, le renforcement de la climato-résilience et la réduction de la vulnérabilité, afin d'assurer une réponse adéquate et urgente au changement climatique dans le contexte de l'objectif de température;
- 3- la nécessité de finaliser les mandats en suspens relatifs au Règlement de Paris à la COP-26 afin de permettre la pleine mise en œuvre de l'Accord de Paris.

Ensemble, nous gagnerons le pari de la réduction des émissions des gaz à effet de serre et de la stabilisation de la température à 2°C ou à **1.5°**C.

Je vous remercie.